

30 juin 2014

Communiqué de presse de :

FNARS, UNIOPSS, FEHAP, Croix-Rouge Française, UNAPEI, UNICANCER, CNAPE

***EXONERATION FISCALE : LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE AU
SECTEUR ASSOCIATIF EN METTANT FIN A L'EXONERATION DE LA
TAXE TRANSPORT ET COMPROMET L'EMPLOI DANS LE SECTEUR***

Alors que dans le cadre du projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, l'Assemblée nationale et le Sénat avaient adopté une mesure permettant de préserver l'exonération du versement transport dont les associations et fondations bénéficiaient depuis plus de 50 ans, le gouvernement a fait adopter la suppression quasi généralisée de cette exonération dans le projet de loi de finances rectificative.

Ainsi, les associations et fondations du secteur sanitaire, social et médico-social qui accompagnent au quotidien les citoyens les plus vulnérables – personnes handicapées, exclues ou âgées – vont devoir payer à présent cette taxe. Cela représente plusieurs dizaines de millions d'euros et donc l'équivalent de milliers d'emplois.

Le Gouvernement avait déjà exclu les associations du crédit d'impôt compétitivité (CICE). Il vient donc à présent alourdir leurs charges. Outre les conséquences dramatiques pour le secteur, le Gouvernement a agi en dehors de la concertation qu'il s'était engagé, devant le Parlement, à conduire avec les associations concernées.

L'année 2014, pourtant déclarée grande cause nationale pour l'engagement associatif, risque d'être une année noire !

Nous demandons aux parlementaires, mais aussi au Président de la République, de permettre aux associations agréées entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) de continuer à bénéficier de l'exonération de la taxe « versement transport ».

Revenir sur cette exonération mettrait non seulement en péril le dernier filet de protection des personnes les plus fragiles mais aussi la survie de milliers d'emplois dans le secteur associatif.

Contacts presse :

FNARS : Céline Figuière - celine.figuere@fnars.org - 01 48 01 82 06

UNAPEI : Coralie Beylot – c.beylot@unapei.org – 01 44 85 50 50

FEHAP : Jean-Baptiste Boudin-Lestienne - Jean-Baptiste.Boudin-Lestienne@fehapp.fr - 01 53 98 95 30

CRF : Christèle Lambert Come- Christele.Lambert-Come@croix-rouge.fr - 06 07 34 99 29 et Marie-Laure Lohou, 01 43 44 11 39

UNIOPSS : Valérie Mercadal - : 01 53 36 35 06- ymercadal@uniopss.asso.fr

UNICANCER : Viviane Tronel - v-tronel@unicancer.fr